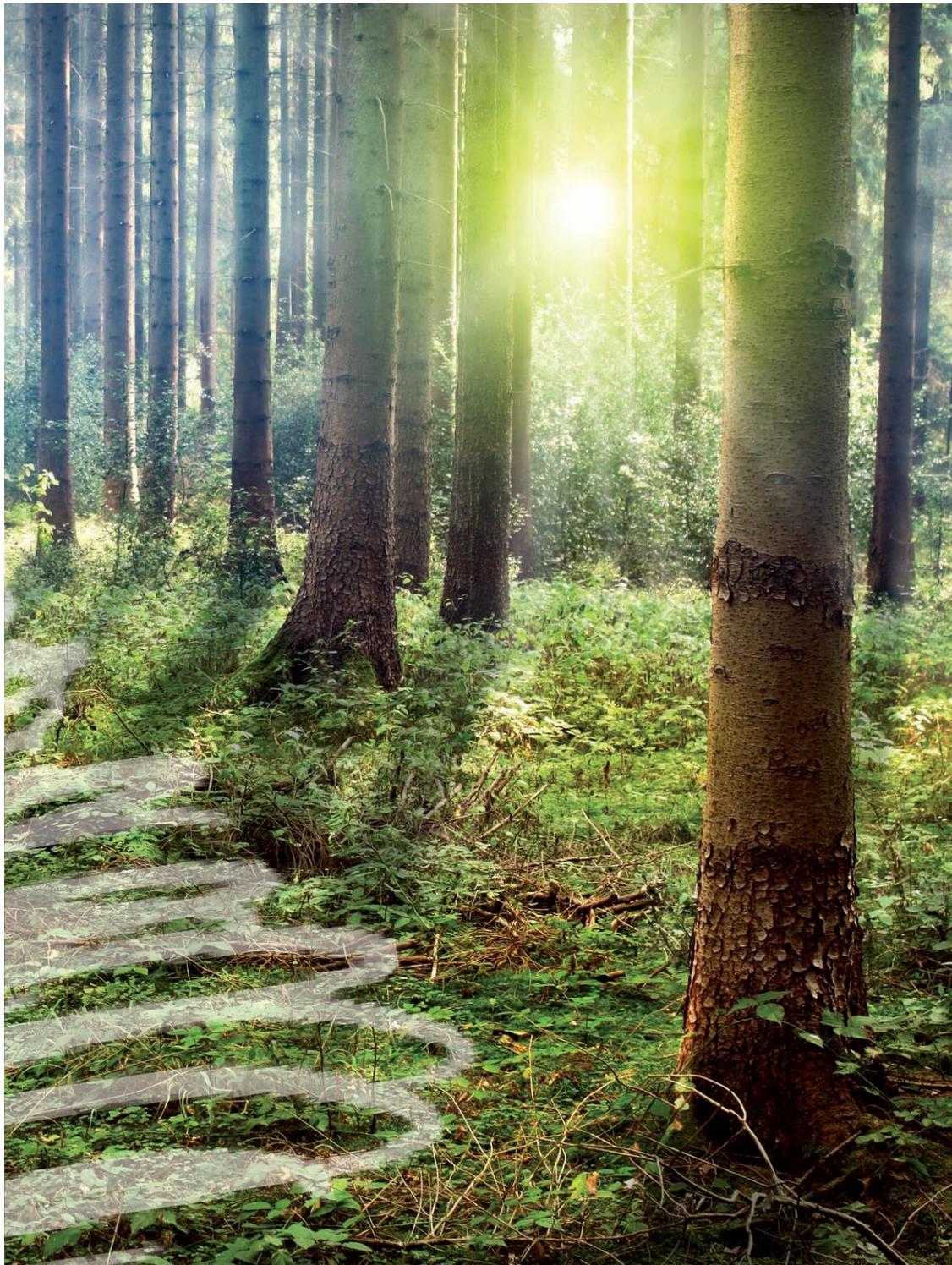


# RAPPORT SEMESTRIEL **2015**



## La Direction

**Président :**

Maurice Moulin

**Directeurs Généraux Délégués :**

José Brunet

Sandrine Moulin

Marie Laure Teyssier

**Directeur Administratif et Financier :**

Benjamin Dorte

S.A au capital de 3 690 405,60 €

RCS Le Puy en Velay : 433 122 637

Code Bourse ISIN FR0011033083

Siège social :

ZA de Ville

43 220 Dunières

[moulinvest.com](http://moulinvest.com)



## Attestation de responsabilité

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus au cours du semestre, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Dunières, le 3 Juin 2015

**Maurice Moulin**  
Président

## I. Commentaires sur l'activité du 1<sup>er</sup> semestre 2014-2015

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 26,0 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2014/2015, contre 22,7 millions d'euros sur l'exercice précédent, ce qui représente une croissance de 14,7 %.

Le 1er semestre 2014/2015 a été marqué par une nouvelle phase de développement de l'activité Bois Construction (+33,0%) sur son pôle historique de scierie (dont la part export augmente de 32,8%), mais également à travers les réalisations des nouvelles filiales LIFECO CONSTRUCTION et TECHNICBOIS MOULIN qui contribuent au CA consolidé à hauteur de 3,4 millions d'euros.

L'activité Imprégnation est favorablement orientée avec une croissance sur le segment Découvert de 22,5% à période comparable soutenue par le dynamisme des gammes Equestre et Arboriculture, et une activité stable (+2,4%) sur le segment Poteaux. Précisons que le semestre écoulé représente la période de basse saison pour Découvert.

L'activité Bois Energie est pénalisée par un démarrage tardif de la saison de vente des granulés qui s'illustre par une baisse du tonnage vendu sur le 1er trimestre de 35,6% par rapport à la saison précédente. En dépit d'un rattrapage sur le second trimestre, ce décalage a largement contribué à la baisse du CA semestriel (-8,9%). Sur le plan industriel en revanche, les productions de granulés et d'électricité par cogénération augmentent respectivement de 4,0% et 7,1% en volume.

Les autres activités du groupe connaissent une croissance de 4,3% (3,9% pour le débit de bois à palette).

Chiffre d'affaires consolidé en milliers d'euros	28.02.2015* (6 mois)	28.02.2014* (6 mois)	Var % sem.	31.08.14** (12 mois)
<b>Activité Bois Construction</b>	<b>12 274</b>	<b>9 226</b>	<b>+33,0%</b>	<b>19 020</b>
Dont Ent. Générale bâtiment Lifeco	2 528	-		-
<b>Activité Bois Energie</b>				
- Cogénération	2 072	1 936	+7,0%	4 067
- Granulation	4 564	5 009	-8,9%	7 751
<b>Activité Imprégnation</b>				
- Poteaux	3 148	3 075	+2,4%	6 417
- Découvert	2 573	2 099	+22,5%	5 431
<b>Autres activités</b>	<b>1 385</b>	<b>1 328</b>	<b>+4,3%</b>	<b>2 418</b>
Dont Bois Palette	992	955		1 812
<b>Total</b>	<b><u>26 016</u></b>	<b><u>22 673</u></b>	<b><u>+14,7%</u></b>	<b><u>45 105</u></b>

(\*) Données financières non-auditées (\*\*) Données financières auditées

## II. Comptes semestriels consolidés au 28 février 2015

### SOMMAIRE

<b>1. Bilan</b>	<b>7</b>
<b>2. Compte de résultat</b>	<b>9</b>
<b>3. Tableau des flux de trésorerie</b>	<b>11</b>
<b>4. Tableau de variation des capitaux propres</b>	<b>12</b>
<b>5. Annexe aux comptes consolidés</b>	<b>13</b>
<b>5.1. Informations relatives à la Société</b>	<b>13</b>
<b>5.2. Faits significatifs</b>	<b>14</b>
5.2.1. Analyse de la performance du groupe	14
5.2.2. Facteurs de risque	15
5.2.3. Perspectives 2015	16
<b>5.3. Principes et méthodes comptables</b>	<b>17</b>
5.3.1. Référentiel comptable	17
5.3.2. Changement de méthode	17
5.3.3. Estimation et hypothèses	17
5.3.4. Base de préparation des états financiers	17
5.3.5. Principes et méthodes de consolidation	17
5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation	18
5.3.7. Immobilisations incorporelles	18
5.3.8. Immobilisations corporelles	19
5.3.9. Immobilisations financières	19
5.3.10. Stocks	19
5.3.11. Créances et dettes	19
5.3.12. Actifs financiers	20
5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie	20
5.3.14. Subventions d'investissement	20
5.3.15. Avantages du personnel	20
5.3.16. Provisions	20
5.3.17. Passifs éventuels et litiges	21
5.3.18. Impôts	21
5.3.19. Reconnaissance des produits	22
5.3.20. Contrat de location et crédits baux	22
5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts	22
5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission	22
5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres	22
5.3.24. Résultat par action	23
<b>5.4. Périmètre de consolidation</b>	<b>23</b>
5.4.1. Liste des sociétés consolidées	23
5.4.2. Variation de périmètre	24
<b>5.5. Bilan</b>	<b>25</b>
5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières	25
5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations	26
5.5.3. Stocks et en-cours	27
5.5.4. Créances clients et autres créances	27
5.5.5. Actifs financiers	28
5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie	28

5.5.7.	Capital et informations sur le capital _____	29
5.5.8.	Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net _____	29
5.5.9.	Provision pour engagement de retraite et autres provisions _____	31
5.5.10.	Litiges et passifs éventuels _____	31
5.5.11.	Dettes fournisseurs et autres dettes _____	31
<b>5.6.</b>	<b>Compte de résultat _____</b>	<b>32</b>
5.6.1.	Résultat d'exploitation _____	32
5.6.2.	Résultat financier _____	33
5.6.3.	Détail des charges et produits exceptionnels _____	33
<b>5.7.</b>	<b>Autres informations _____</b>	<b>34</b>
5.7.1.	Effectif du groupe _____	34
5.7.2.	Impôts _____	34
5.7.3.	Résultat net par action _____	35
5.7.4.	Parties liées _____	35
5.7.5.	Honoraires des commissaires aux comptes _____	36
5.7.6.	Rémunération des organes de direction _____	36
5.7.7.	Frais de recherche et développement _____	36
5.7.8.	Evènements postérieurs à la date de clôture des comptes annuels _____	36
5.7.9.	Ecart d'acquisition _____	36
5.7.10.	Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie. _____	38
<b>5.8.</b>	<b>Information sectorielle _____</b>	<b>39</b>
5.8.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (K€) _____	39
5.8.2.	Segmentation par secteur d'activité (K€) _____	39
5.8.2.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par activité _____	39
5.8.2.2.	Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité _____	39
5.8.3.	Ventilation du résultat par zone géographique (K€) _____	40
<b>5.9.</b>	<b>Engagements hors bilan _____</b>	<b>40</b>
5.9.1.	Droit individuel à la formation _____	40
5.9.2.	Engagements financiers donnés et reçus _____	40

## 1. Bilan

<b>ACTIF (En K €)</b>	<b>28/02/2015</b>	<b>31/08/2014</b>
<b>ECART D'ACQUISITION I</b>		
Capital souscrit non appelé II		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et développement		
Concessions, brevets, droits similaires	77	80
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
Avances, acomptes		1
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Terrains	4 803	4 705
Constructions	7 036	7 150
Installations techniques, matériel, outillage	23 314	23 156
Autres immobilisations corporelles	1 327	1 368
Immobilisations en cours	80	969
Avances et acomptes		109
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		
Titres de participation		
Actifs nets en cours de cession		
Participations par mise en équivalence		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	34	34
Prêts	155	150
Autres immobilisations financières	284	83
<b>TOTAL III</b>	<b>37 110</b>	<b>37 805</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>		
Matières premières, approvisionnements	9 167	9 141
En-cours de production de biens	24	130
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis	5 933	5 213
Marchandises	43	28
Avances, acomptes versés/commandes	3	4
<b>CREANCES</b>		
Créances clients et comptes rattachés	8 880	6 482
Actifs d'impôt différé	166	171
Autres créances	1 737	1 062
Capital souscrit et appelé, non versé		
<b>DIVERS</b>		
Valeurs mobilières de placement	1	29
Actions propres		
Disponibilités	1 653	1 303
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Charges constatées d'avance	420	296
<b>TOTAL IV</b>	<b>28 027</b>	<b>23 858</b>
Charges à répartir sur plusieurs ex. V		
Primes de remboursement des obligations VI		
Ecart de conversion actif VII		
Ecart arrondi actif VIII		
<b>TOTAL GENERAL (I à VIII)</b>	<b>65 137</b>	<b>61 663</b>

<b>PASSIF (en K €)</b>	<b>28/02/2015</b>	<b>31/08/2014</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	3 690	3 690
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 591	7 591
Ecarts de réévaluation		
Ecart de réévaluation groupe		
Réserve légale	41	38
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	466	394
Réserve du groupe	6 436	3 588
Ecarts de conversion groupe		
Report à nouveau		
<b>RESULTAT GROUPE</b>	<b>1 722</b>	<b>2 937</b>
Subventions d'investissements		
Amortissements dérogatoires		
Autres provisions réglementées		
Titres en autocontrôle	-199	-193
<b>TOTAL I</b>	<b>19 747</b>	<b>18 045</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>		
Intérêts hors groupe	188	208
Ecarts de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	8	50
<b>TOTAL II</b>	<b>196</b>	<b>258</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour acquisition de titres	2 156	3 234
Provisions pour risques	60	110
Provisions pour charges	1 179	1 268
Provisions pour passif d'impôt différé	725	614
<b>TOTAL IV</b>	<b>4 120</b>	<b>5 226</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	15 977	17 158
Concours bancaires courants	1 417	665
Emprunts en crédit-bail	6 136	6 090
Emprunts et dettes financières divers	7	7
Passifs nets en cours de cession		
Avances et acomptes reçus/commandes en cours	73	64
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 552	8 804
Dettes fiscales et sociales	3 111	2 300
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	209	405
Autres dettes	2 349	272
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	2 243	2 369
<b>TOTAL V</b>	<b>41 074</b>	<b>38 134</b>
Ecart de conversion passif <b>VI</b>		
Ecart arrondi passif <b>VII</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I à VII)</b>	<b>65 137</b>	<b>61 663</b>

## 2. Compte de résultat

RESULTAT (En K€)	28/02/2015	31/08/2014	28/02/2014
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>			
Ventes de marchandises France		17	8
Ventes de marchandises Export			
Production vendue de biens France	18 592	34 446	11 901
Production vendue de biens Export	3 337	7 341	9 010
Production vendue de services France	3 869	2 921	1 478
Production vendue de services Export	218	380	276
<b>TOTAL I</b>	<b>26 016</b>	<b>45 105</b>	<b>22 673</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Production stockée	747	-96	-673
Production immobilisée	7	113	81
Subventions d'exploitation	6	9	4
Reprises sur provisions, amortissements, transferts	137	791	119
Autres produits	1	3	17
<b>TOTAL II</b>	<b>898</b>	<b>820</b>	<b>-452</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			26
Variation de stock de marchandises			-19
Achats de matières premières et autres approvisionnements	14 143	22 821	12 593
Variation de stock de MP et autres approvisionnements.	98	-107	-901
Autres achats et charges externes	4 930	9 049	3 996
Impôts, taxes et versements assimilés	448	893	429
Salaires et traitements	2 645	4 696	2 339
Charges sociales	1 041	1 853	920
Dotations aux amortissements immobilisations	2 266	4 287	2 075
Dotations aux provisions immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant	53	80	17
Dotations aux provisions risques et charges	55	36	26
Autres charges	82	54	8
<b>TOTAL III</b>	<b>25 761</b>	<b>43 662</b>	<b>21 509</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II-III)</b>	<b>1 153</b>	<b>2 263</b>	<b>712</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			

<b>RESULTAT (En K€)</b>	<b>28/02/2015</b>	<b>31/08/2014</b>	<b>28/02/2014</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mob. et créances de l'actif immo.			
Autres intérêts et produits assimilés	9	31	13
Reprises sur provisions, transferts de charges		132	132
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de VMP			
Ecarts de conversion			
<b>TOTAL IV</b>	<b>9</b>	<b>163</b>	<b>145</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotation financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	560	1 219	620
Différences négatives de change		1	1
Charges nettes sur cessions de VMP			
Ecarts de conversion			
<b>TOTAL V</b>	<b>560</b>	<b>1 220</b>	<b>621</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV-V)</b>	<b>-551</b>	<b>-1 057</b>	<b>-476</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>602</b>	<b>1 206</b>	<b>235</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	236	322	24
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	159	679	1 283
Reprises sur provisions, transferts de charges	1 279	2 240	50
<b>TOTAL VI</b>	<b>1 674</b>	<b>3 241</b>	<b>1 357</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	203	243	70
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	80	793	211
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	13	166	6
<b>TOTAL VII</b>	<b>296</b>	<b>1 202</b>	<b>287</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)</b>	<b>1 378</b>	<b>2 039</b>	<b>1 070</b>
Impôts dus sur les bénéfices	134	59	27
Impôts différés sur les bénéfices	117	199	-11
<b>TOTAL VIII</b>	<b>251</b>	<b>258</b>	<b>16</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>28 597</b>	<b>49 330</b>	<b>23 723</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>26 868</b>	<b>46 343</b>	<b>22 433</b>
<b>Résultat des sociétés intégrées</b>	<b>1 729</b>	<b>2 987</b>	<b>1 290</b>
<b>Résultat des sociétés mises en équivalence</b>			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions			
<b>Résultat d'ensemble consolidé</b>	<b>1 729</b>	<b>2 987</b>	<b>1 290</b>
<b>Résultat groupe</b>	<b>1 722</b>	<b>2 937</b>	<b>1 294</b>
<b>Résultat hors groupe</b>	<b>7</b>	<b>50</b>	<b>-4</b>
<b>Résultat par action</b>	<b>0.5672</b>	<b>0.9795</b>	<b>0.4237</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>0.5672</b>	<b>0.9795</b>	<b>0.4237</b>
<b>Résultat par action avant dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions</b>	<b>0.2137</b>	<b>0.2725</b>	<b>0.0708</b>

### 3. Tableau des flux de trésorerie

<b>TABLEAU DE FLUX (En K€)</b>	<b>28/02/2015</b>	<b>31/08/2014</b>	<b>28/02/2014</b>
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>1 730</b>	<b>2 987</b>	<b>1 290</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions	912	1 782	674
- Variation des impôts différés	117	199	-12
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	57	368	165
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>2 816</b>	<b>5 336</b>	<b>2 117</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-71	612	487
Liaison Bilan			
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>2 745</b>	<b>5 948</b>	<b>2 604</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations (-)	-882	-6 894	-4 672
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	26	425	46
Incidence des variations de périmètres	-83	2	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>- 939</b>	<b>-6 467</b>	<b>-2 526</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	-6	-60	-26
Emissions d'emprunts (+)		4 456	4 260
Remboursements d'emprunts (-)	-2 230	-3 822	-2 188
<b>Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-2 236</b>	<b>574</b>	<b>2 046</b>
Incidence des variations des cours des devises			
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>-430</b>	<b>55</b>	<b>24</b>
Trésorerie d'ouverture	667	612	612
Trésorerie de clôture	237	667	636
Ecart	0	0	0

#### 4. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
<b>31-août-2013</b>	<b>3 690</b>	<b>7 591</b>	<b>38</b>	<b>2 931</b>	<b>1 049</b>	<b>-133</b>	<b>15 166</b>	<b>205</b>
Augmentation de capital						-27	-27	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				1 049	-1 049		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					1 294		1 294	-4
Variation de périmètre								
Autres variations								
<b>28-février-2014</b>	<b>3 690</b>	<b>7 591</b>	<b>38</b>	<b>3 980</b>	<b>1 294</b>	<b>-160</b>	<b>16 433</b>	<b>201</b>

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
<b>31-août-2013</b>	<b>3 690</b>	<b>7 591</b>	<b>38</b>	<b>2 931</b>	<b>1 049</b>	<b>-133</b>	<b>15 166</b>	<b>205</b>
Augmentation de capital						- 58	- 58	3
Affectation du résultat de l'exercice précédent				1 051	-1 049	-2	0	
Résultat consolidé (part du groupe)					2 937		2 937	50
Variation de périmètre								
Autres variations								
<b>31-août-2014</b>	<b>3 690</b>	<b>7 591</b>	<b>38</b>	<b>3 982</b>	<b>2 937</b>	<b>-193</b>	<b>18 045</b>	<b>258</b>

	Capital	Primes	Réserves légalés	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
<b>31-août-2014</b>	<b>3 690</b>	<b>7 591</b>	<b>38</b>	<b>3 982</b>	<b>2 937</b>	<b>-193</b>	<b>18 045</b>	<b>258</b>
Augmentation de capital						-6	-6	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			4	2 919	- 2 937	14	0	
Résultat consolidé (part du groupe)					1 722		1 722	7
Variation de périmètre						-14	-14	-70
Autres variations								
<b>28-février-2015</b>	<b>3 690</b>	<b>7 591</b>	<b>42</b>	<b>6 901</b>	<b>1 722</b>	<b>-199</b>	<b>19 747</b>	<b>195</b>

## 5. Annexe aux comptes consolidés

### 5.1. Informations relatives à la Société

Le périmètre de consolidation comporte toujours 9 sociétés sous contrôle exclusif, sans modification par rapport à l'exercice précédent.

Mouvements de titres :

- La SA MOULINVEST a racheté 1 979 titres SCIERIE MOULIN aux minoritaires de la SAS SCIERIE MOULIN sur les 5 934 leur appartenant (soit 1/3). Elle possède, au 28 février 2015, 114 729 titres SCIERIE MOULIN sur les 118 684 titres composant le capital, soit 96.67%.
- La SA MOULINVEST a cédé ses 4 750 titres TECHNICBOIS à la SAS SCIERIE MOULIN. L'associé minoritaire de la SARL TECHNICBOIS MOULIN a cédé ses 250 titres TECHNICBOIS à la SAS SCIERIE MOULIN.
- La SAS SCIERIE MOULIN détient, au 28 février 2015, 100% de la SARL TECHNICBOIS, soit 501 000 titres, provenant d'une part d'un achat de 5 000 titres aux anciens associés et d'autre part par l'obtention de 496 000 titres en contrepartie de l'apport partiel d'actif du 18 novembre 2014 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> septembre 2014, consécutif à l'apport de la branche BOIS CONSTRUCTION de la SAS SCIERIE MOULIN à la SARL TECHNICBOIS.

## 5.2. Faits significatifs

### 5.2.1. Analyse de la performance du groupe

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 26,0 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2014/2015, contre 22,7 millions d'euros sur l'exercice précédent, ce qui représente une croissance de 14,7 %.

Le 1er semestre 2014/2015 a été marqué par une nouvelle phase de développement de l'activité Bois Construction (+33,0%) sur son pôle historique de scierie (dont la part export augmente de 32,8%), mais également à travers les réalisations des nouvelles filiales LIFECO CONSTRUCTION et TECHNICBOIS MOULIN qui contribuent au CA consolidé à hauteur de 3,4 millions d'euros.

L'activité Imprégnation est favorablement orientée avec une croissance sur le segment Découvert de 22,5% à période comparable soutenue par le dynamisme des gammes Equestre et Arboriculture, et une activité stable (+2,4%) sur le segment Poteaux. Précisons que le semestre écoulé représente la période de basse saison pour Découvert.

L'activité Bois Energie est pénalisée par un démarrage tardif de la saison de vente des granulés qui s'illustre par une baisse du tonnage vendu sur le 1er trimestre de 35,6% par rapport à la saison précédente. En dépit d'un rattrapage sur le second trimestre, ce décalage a largement contribué à la baisse du CA semestriel (-8,9%). Sur le plan industriel en revanche, les productions de granulés et d'électricité par cogénération augmentent respectivement de 4,0% et 7,1% en volume.

Les autres activités du groupe connaissent une croissance de 4,3% (3,9% pour le débit de bois à palette).

Le taux de marge brute moyen du Groupe s'établit à 48,1% au titre du 1er semestre 2014-2015, en amélioration par rapport au premier semestre de l'exercice précédent (45,4% sur S1 2013-2014 et 49,4% sur l'exercice 2013-2014).

Rappelons que le groupe a initié en 2013 une politique d'optimisation de la productivité en première transformation avec la mise en service d'un nouveau parc à grumes dédié à la Scierie Moulin. L'activité Bois Construction a ainsi bénéficié d'un effort soutenu tout au long du semestre écoulé qui a contribué, au même titre que l'augmentation des volumes de production (volumes sciages : +8,9% vs. S1 2013-2014), à maîtriser l'incidence de la hausse des cours d'achat du bois sur pieds. L'activité Bois Construction évolue en effet dans un contexte versatile, caractérisé par une hausse générale des cours des bois sur pieds (résineux) depuis l'automne 2013 et ce en dépit d'une relative stagnation des prix des sciages.

L'activité Imprégnation participe de l'amélioration du mix produit (bois de structures et bois rabotés) et ce malgré une certaine inertie dans les prises de commandes dites de « pré saison » de la part des distributeurs de produits Découvert (gamme de produits d'aménagement extérieurs).

En revanche l'activité Bois Energie et plus spécifiquement le segment granulation voit sa marge brute contributive décroître légèrement dans un contexte de rationalisation progressive du marché et des prix de vente (-4,1% en moyenne vs. S1 2013-2014). Là encore, notons que la parfaite intégration de la chaîne de valeur au niveau du groupe a permis de limiter l'incidence de l'évolution des cours de la matière première sur la profitabilité.

Les charges externes du Groupe ont atteint 4,9 millions d'euros sur la période (19,0% du chiffre d'affaires) en légère hausse par rapport à l'exercice précédent (17,6% du CA sur S1 2013-2014).

La masse salariale du Groupe représente quant à elle 14,2% du chiffre d'affaires au 1er semestre de cet exercice contre 14,4% sur S1 2013-2014.

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi en nette progression à 1,2 millions d'euros contre 0,7 millions d'euros sur le 1er semestre de l'exercice précédent. Le taux de marge opérationnel représente ainsi 4,4% du CA contre 3,1% sur S1 2013-2014 (5,0% sur l'exercice 2014).

Le résultat financier est stable à -0,6 millions d'euros sur le 1er semestre 2014-2015 contre -0,5 millions d'euros au titre du 1er semestre de l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel correspond à la reprise de l'écart d'acquisition négatif (badwill) constaté lors de l'entrée dans le périmètre du Groupe des sociétés France Bois Imprégnés et Scierie de Sainte Agathe en 2013 (reprise étalée linéairement sur 3 ans). Le profit exceptionnel ainsi constaté est de 1,1 millions d'euros (idem S1 2013-2014). Le résultat exceptionnel intègre également la constatation d'une indemnité d'assurance pour frais de reconstruction d'un bâtiment de France Bois Imprégnés ayant subi un sinistre en 2014.

Le résultat Groupe consolidé ressort ainsi à 1,7 millions d'euros au 28/02/2015 contre 1,3 million d'euros au 28/02/2014.

## **5.2.2. Facteurs de risque**

### **Risques opérationnels**

Le groupe estime ne pas ressentir de pression concurrentielle forte, que ce soit pour l'activité de scierie, ou celle de production de granulés de bois. Pour cette dernière activité, on constate une phase de normalisation progressive du marché mais la demande reste très soutenue car elle s'inscrit dans une démarche de développement durable et de maîtrise des coûts de l'énergie. Les approvisionnements sont facilités par la connaissance approfondie des exploitations forestières et ne comportent pas de risques particuliers. La production est réalisée avec des matériels fiables, informatisés et dont la maintenance est assurée de manière permanente.

La société France Bois Imprégnés bénéficie d'une expertise reconnue en matière d'imprégnation et de fabrication de poteaux bois destinés aux marchés de l'électrification et des télécommunications. Elle évolue sur un marché stable.

La commercialisation de mobilier de jardin et de produits d'aménagement extérieurs est une activité à fort potentiel de développement. Le Groupe mène une politique de prospection et de référencement active tout en élargissant sa gamme afin de se démarquer de la concurrence. Les résultats du premier semestre sont encourageants en particulier avec le déploiement des gammes Arboriculture et Equestre.

Avec la création de ses deux nouvelles entités 2014 Technibois Moulin et Lifeco Construction, le groupe bénéficie désormais d'un positionnement clair sur le marché de la construction bois et s'appuie sur ses réalisations pour ancrer sa notoriété.

## **Risques de marché**

Le groupe estime ne pas être exposé à des risques de non-respect de ses engagements financiers actuels, compte tenu des perspectives de rentabilité attendues dans les années futures. Il n'a pas souscrit d'instruments dérivés de couverture.

## **Risques environnementaux**

L'usine de MOULIN BOIS ENERGIE est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) pour laquelle elle dispose d'une autorisation.

Les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES sont également des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation préfectorale et principalement sous la rubrique 2415 (produit de préservation du bois). Ils bénéficient de la certification qualité ISO 9000 version 2010, traitement des bois CTA Bois+ et Gestion durable FSC.

Tout est mis en œuvre au sein du Groupe pour que les risques liés à son activité (notamment en termes de rejets dans l'atmosphère et de nuisance sonore) soient maîtrisés : cela se traduit notamment par des contrôles réguliers effectués par des organismes indépendants.

### **5.2.3. Perspectives 2015**

Les investissements productifs réalisés en 1ère transformation ont permis de générer des améliorations substantielles en termes de productivité et de consolider les marges d'exploitation du pôle Bois Construction. Les perspectives de développement à l'international sont importantes et de nouveaux partenariats commerciaux (Chine notamment) représentent des marchés de volumes pour les bois sciés.

Sur le plan national, LIFECO CONSTRUCTION assoit progressivement sa notoriété au fil des réalisations et permet au groupe MOULINVEST de se positionner désormais en tant que véritable « intégrateur de solutions bois destinées à l'habitat ».

L'activité imprégnation devrait permettre de poursuivre la dynamique de croissance au second semestre qui représente la période de haute saison pour les ventes Décovert ; des gains de parts de marché sur le segment Poteaux laissent également augurer de belles perspectives sur le plan commercial.

Le second semestre devrait permettre de résorber au moins partiellement le retard subi dans le démarrage de la saison de vente des granulés. Les deux axes de développement prioritaires pour le second semestre seront le maintien d'une cadence de production linéaire et le renforcement du portefeuille client afin d'aborder la saison 2015-2016 dans les meilleures conditions.

## **5.3. Principes et méthodes comptables**

### **5.3.1. Référentiel comptable**

Les comptes consolidés du groupe Moulinvest, clos au 28 février 2015, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **5.3.2. Changement de méthode**

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 28/02/2015 sont les mêmes que ceux au 31/08/2014. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est à signaler.

### **5.3.3. Estimation et hypothèses**

La préparation des comptes consolidés conformes au CRC 99-02 nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

### **5.3.4. Base de préparation des états financiers**

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes semestriels du 28 février 2015. Toutes les sociétés ont arrêté une situation de 6 mois, débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

### **5.3.5. Principes et méthodes de consolidation**

Toutes les participations significatives dans lesquelles la société MOULINVEST assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels.
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires dits « intérêts minoritaires ».

Dans les comptes consolidés arrêtés au 31/8/2013, l'entrée dans le périmètre de consolidation des deux entités rachetées par la société MOULINVEST, a conduit à effectuer leur valorisation en juste valeur et à constater l'écart d'acquisition qui en résulte, conformément aux dispositions du règlement CRC-99-02.

Les réévaluations ont porté sur les stocks de produits finis, sur les immobilisations (essentiellement sur des constructions anciennes, ayant encore une valeur d'utilité), sur une provision pour dépollution et sur une provision pour licenciement. Aucun ajustement de l'écart initial n'a été constaté au 28/02/2015, car cela ne s'est pas avéré nécessaire.

Le groupe applique les méthodes préférentielles suivantes du règlement CRC-99-02 :

- Comptabilisation des engagements de retraite (cf § 5.3.15)
- Comptabilisation des contrats de location-financement (cf § 5.3.20)
- Comptabilisation des frais d'augmentation de capital (cf § 5.3.22)

Ne sont pas applicables les méthodes suivantes :

- Activation des frais de développement
- Reclassement des écarts de conversion en résultat financier
- Prise en compte du résultat à l'avancement

### **5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation**

Les opérations non courantes et non liées à l'exploitation normale de l'entreprise sont constatées en résultat exceptionnel.

La reprise de provision de l'écart d'acquisition négatif a été comptabilisée en profit exceptionnel, sur la ligne « Reprises sur provisions, transferts de charge ».

### **5.3.7. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives.

### **5.3.8. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Lorsque des événements ou des indicateurs indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. Les droits de mutation et les honoraires ont été activés.

### **5.3.9. Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont retenues pour leur coût d'acquisition. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture est inférieure à leur prix d'acquisition, des dépréciations sont constatées.

### **5.3.10. Stocks**

- Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu.

En ce qui concerne les stocks de grumes : ceux-ci sont évalués et entrés en stocks dès l'achat, c'est-à-dire au moment de la signature des conventions avec les ONF et les particuliers. Compte tenu de la nature particulière des achats qui ne peuvent être évalués à une valeur réelle que lors de la coupe, il arrive qu'à posteriori, lorsque les bois sont coupés, le cubage réel soit différent des cubages entrés en stock. Le stock et les dettes fournisseurs corrélatives sont alors réajustés. Cela n'a pas d'incidence sur le résultat, mais peut influencer sur le niveau des stocks et des dettes fournisseurs.

- Evaluation des produits finis :

Les produits finis de sciages sont évalués au prix de vente, moins une décote correspondant aux frais de commercialisation.

- Dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée le cas échéant si la valeur actuelle (de réalisation) devient inférieure au coût de production. Aucune dépréciation n'a été constatée.

### **5.3.11. Créances et dettes**

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont valorisées au taux de change constaté à la clôture de l'exercice. Les différences de conversion, par rapport aux montants précédemment comptabilisés en euros, sont comptabilisées en écarts de conversion actifs ou passifs. Le cas échéant, les pertes de change latentes font l'objet de provisions.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsqu'il existe des risques identifiés de non recouvrabilité.

### **5.3.12. Actifs financiers**

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur au coût d'achat.

### **5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **5.3.14. Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissements apparaissant au passif des comptes sociaux des sociétés consolidées sont virées en produits constatés d'avance, sans incidence sur la fiscalité différée.

### **5.3.15. Avantages du personnel**

Les engagements de retraite concernent les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN et LIFECONSTRUCTION FRANCE. L'intégralité des engagements au 28/02/2015 a fait l'objet d'une provision. Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir ce risque. Le groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle.

Le groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les hypothèses de calcul de la provision sont les suivantes :

- départ à l'âge de 65 ans
- méthode rétrospective des droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 1%)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 1.41 %
- taux de cotisation patronale : application des taux moyens constatés dans chacune des sociétés consolidées.

### **5.3.16. Provisions**

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

### 5.3.17. Passifs éventuels et litiges

Si le montant ou l'échéance d'un risque ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

### 5.3.18. Impôts

Les impôts différés résultent des retraitements et éliminations pratiqués et de toute différence temporaire apparaissant entre résultat comptable et fiscal. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable (prise en résultat des différences temporaires). Ils ont été calculés au taux de 33.33%, la prise en compte d'un échéancier de reversement n'ayant pas d'impact significatif.

En application du CRC 99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2011 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE. La convention signée stipule que chaque filiale (SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2013 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, France BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE. La convention signée stipule que chaque filiale (France BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2014 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et TECHNICBOIS MOULIN. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Le groupe fiscal existant a dégagé un bénéfice fiscal de 295 K€.

### **5.3.19. Reconnaissance des produits**

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires dans toutes les sociétés du groupe obéissent aux règles suivantes : la livraison déclenche la facturation et par conséquent la comptabilisation immédiate des produits. Des PQFA (Primes Quantitatives de Fin d'Année) sont versées à certains clients selon des conventions signées avec eux sur la base de volumes traités en année civile. Au 28 février, il est fait une estimation des primes qui seront dues au 31 décembre sur la base de l'année civile en fonction des volumes déjà connus et à venir. Des avoirs sont comptabilisés au prorata temporis des 2 mois écoulés.

### **5.3.20. Contrat de location et crédits baux**

Un grand nombre de biens, matériels techniques notamment, sont financés par crédit-bail. Ceux-ci ont été retraités pour faire apparaître à l'actif la valeur brute des immobilisations ainsi financées et les amortissements calculés sur une durée probable d'utilisation, et au passif les emprunts qui auraient été souscrits pour financer les investissements.

### **5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts**

Les coûts des emprunts et des dettes portant intérêts sont constatés selon les dispositions du plan comptable général en charges financières.

### **5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission**

En application du CRC 99.02, les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour leur montant net d'impôt.

### **5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres**

Au 28 février 2015, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité, 6 012 de ses propres actions pour une valeur globale de 37 K€ à la clôture. Elle détient également, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions, 20 622 de ses propres actions pour une valeur globale de 136 K€.

Les cessions de l'exercice ont dégagé des plus et moins-values : il en résulte un mali net de -3 K€.

Ces opérations sont imputées, dans les comptes consolidés, sur les capitaux propres du groupe, pour un montant net d'impôt de 199 K€.

### 5.3.24. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social, hors titres d'autocontrôle (avis n°27 mai 1993 de l'OEC).

## 5.4. Périmètre de consolidation

### 5.4.1. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Prise de participations
SAS SCIERIE MOULIN	96.67%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière
SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	100%	Globale	564503043	Scierie et traitement de bois
SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE	100%	Globale	332813229	Scierie et rabotage du bois
SARL LIFECO CONSTRUCTION FRANCE	66.67%	Globale	803776251	Construction bois
SARL TECHNICBOIS MOULIN	96.67%	Globale	803776558	Production et vente composants bois

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société SA MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

La SARL Immobilière de ville, qui est détenue à 10% par Moulinvest S.A. est consolidée en tant que société ad'hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (Capital restant dû au 28/02/2015 : 2 750 217 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation.

L'entité ad hoc est contrôlée de manière exclusive. Dans ce cas, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation, elle est consolidée par intégration globale.

#### **5.4.2. Variation de périmètre**

Le périmètre de consolidation est resté identique entre le 31 août 2014 et le 28 février 2015.

En date du 18 novembre 2014 a eu lieu un apport partiel d'actif de la SAS SCIERIE MOULIN à la SARL TECHNICBOIS avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> septembre 2014. La SAS SCIERIE MOULIN a acheté 5 000 titres TECHNICBOIS aux anciens associés de la SARL TECHNICBOIS pour 5 000 euros et a reçu en contrepartie de l'apport partiel d'actif (branche BOIS CONSTRUCTION) 496 000 titres de la SARL TECHNICBOIS pour une valeur de 496 000 euros. La SAS SCIERIE MOULIN détient donc 501 000 titres du capital de la SARL TECHNICBOIS pour une valeur de 501 000 euros, soit 100%.

## 5.5. Bilan

### 5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Rubriques	Début exercice	Acquisition	Cession	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement						
Frais de recherche						
Concessions, Brevets	337	21				358
Fonds commercial						
Autres immo incorporelles						
<b>IMMO INCORPORELLES</b>	<b>337</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>358</b>
Terrains	5 544	235			2	5 781
Constructions	11 616	111	-13		-2	11 712
Installations techniques	44 117	201	-346		1 075	45 047
Autres immo corporelles	2 053	113	-44			2 122
Immo en cours	968	78			-966	80
Avances et acomptes	109				-109	0
<b>IMMO CORPORELLES</b>	<b>64 407</b>	<b>738</b>	<b>-403</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>64 742</b>
Titres participation						0
Titres des sociétés M.E.						0
Créances sur participations						0
Autres titres immo	34					34
Prêts	150	8	-3			155
Autres immo financières	86	200				286
<b>IMMO FINANCIERES</b>	<b>270</b>	<b>208</b>	<b>-3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>475</b>
<b>TOTAL</b>	<b>65 014</b>	<b>967</b>	<b>-406</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>65 575</b>

Les principaux investissements réalisés l'ont été par les sociétés Scierie Moulin et France Bois Imprégnés : il s'agit notamment de travaux d'aménagements de site (enrobés du site de Dunières) ainsi que divers investissements de renouvellement d'équipements de production.

Les biens inscrits dans les immobilisations, qui font l'objet de contrats de location-financement, ont une valeur brute totale de 16 294 K€.

Ils correspondent essentiellement à des installations techniques. Leurs modalités de dépréciation sont identiques à celles des autres immobilisations, leur valeur nette comptable s'élève à 7 101 K€.

Le parc à grumes représente à lui seul un investissement total de l'ordre de 9 millions d'euros, financés à concurrence de 5.7 millions d'euros en crédit-bail. Le crédit-bail relatif à la ligne de découpe SPRINGER pour un montant de 4 398 K€ a fait l'objet d'un retraitement de consolidation.

(Dans le paragraphe 5.8.2.2, les investissements sont présentés par secteur d'activité.)

## 5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations

### Durées d'amortissement

Nature	Durée
Immobilisations incorporelles : logiciels	1 an
Constructions	10 - 30 ans
Agencements, installations	8 - 20 ans
Matériel et outillage	2 - 10 ans
Matériel de transport	4 - 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 - 10 ans

### Variations des amortissements

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement						0
Frais de recherche						0
Concessions, Brevets	257	24				281
Fonds commercial						0
Autres immo incorporelles						0
<b>IMMO INCORPORELLES</b>	<b>257</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>281</b>
Terrains	841	137				978
Constructions	4 465	224	-14			4 675
Installations techniques	20 962	1 727	-954			21 735
Autres immo corporelles	685	154	-44			795
Immo en cours						0
<b>IMMO CORPORELLES</b>	<b>26 953</b>	<b>2 242</b>	<b>-1 012</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>28 183</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27 210</b>	<b>2 266</b>	<b>-1 012</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>28 464</b>

## Variations des provisions sur immobilisations

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Provisions sur titres de participation						0
Provisions sur autres immobilisations financières	3					3
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

### 5.5.3. Stocks et en-cours

STOCK 28/02/2015	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	9 173	6	9 167
Encours de biens	24		24
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	5 955	22	5 933
Marchandises	43		43
<b>TOTAL</b>	<b>15 195</b>	<b>28</b>	<b>15 167</b>

STOCK 31/08/2014	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	9 147	6	9 141
Encours de biens	130		130
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	5 242	29	5 213
Marchandises	28		28
<b>TOTAL</b>	<b>14 547</b>	<b>35</b>	<b>14 512</b>

### 5.5.4. Créances clients et autres créances

	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
AU 28/02/2015			
Prêts	155	3	152
Avances et acomptes versés	3	3	
Créances clients	9 153	9 153	
Actif d'impôt différé	166	166	
Autres créances	1 737	1 737	
Charges constatées d'avance	420	420	
<b>TOTAL</b>	<b>11 634</b>	<b>11 482</b>	<b>152</b>

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 273 K€ au 28/02/2015.

AU 31/08/2014	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
Prêts	150	3	147
Avances et acomptes versés	4	4	
Créances clients	6 702	6 702	
Actif d'impôt différé	171	171	
Autres créances	1 062	1 062	
Charges constatées d'avance	296	296	
<b>TOTAL</b>	<b>8 385</b>	<b>8 238</b>	<b>147</b>

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 220 K€ au 31/08/2014.

#### 5.5.5. Actifs financiers

- Au 28/02/2015 :

Le portefeuille de titres détenus est composé de :  
SG MONETAIRE PLUS : 1 K€

- Au 31/08/2014 :

Le portefeuille de titres détenus est composé de :  
SG MONETAIRE PLUS : 29 K€

#### 5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie

La marge brute d'autofinancement dégagée est de 2 816 K€. L'amélioration résulte essentiellement du développement significatif des activités et de la rentabilité générale. (Pour plus de détails, se reporter au paragraphe 5.2.1 Analyse Performance du groupe)

Le besoin en fond de roulement augmente de 71 K€.

Afin de pérenniser le financement de la croissance du pôle Bois Construction, le groupe Moulinvest a opté fin 2014 pour la mise en place d'un contrat d'affacturage par cession de balance au niveau de sa filiale Scierie Moulin. Ce mode de financement vient compléter le panel de solutions déjà en place au niveau du groupe et apporte la souplesse nécessaire à la maîtrise du besoin en fonds de roulement. La variation du poste de bilan « autres dettes » au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014-2015 s'explique essentiellement par la constatation de la cession de balance client faite à la société de financement.

Par conséquent les flux de trésorerie générés par l'activité sont positifs de 2 745 K€.

Les flux liés aux investissements sont négatifs de 939 K€ : les investissements se sont élevés à 882 K€ et les cessions d'immobilisations à 26 K€.

Ils correspondent pour l'essentiel à des travaux d'aménagement du site de Dunières ainsi qu'à l'acquisition de divers équipements de production destinés aux pôles Bois Construction et Imprégnation. Le groupe n'a pas contracté d'emprunt supplémentaire pour financer ces investissements.

Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 2 230 K€.

Conformément aux préconisations sur l'établissement du tableau de flux de trésorerie, les flux d'investissement et financement liés aux crédits baux ne sont pas constatés à la signature du contrat mais les redevances payées au cours de l'exercice sont analysées comme des flux de financement pour la part correspondant au remboursement de capital.

Compte tenu de tous ces flux, le groupe a vu sa trésorerie diminuer de 430 K€.

### 5.5.7. Capital et informations sur le capital

Composition du capital social :

	EX. 28/02/2015	EX. 31/08/2014
Nombre de titres à l'ouverture	3 075 338	3 075 338
Augmentation de capital		
Diminution de capital	0	0
Nombre de titres à la clôture	3 075 338	3 075 338

La société détient 26 634 actions propres à la clôture.

La valeur nominale des titres est de 1.20 €.

### 5.5.8. Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

AU 28/02/2015	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	15 977	2 536	9 835	3 606
Emprunts en crédit-bail	6 135	1 455	4 194	486
Emprunts et dettes financières divers	7	7		
<b>TOTAL</b>	<b>22 119</b>	<b>3 998</b>	<b>14 029</b>	<b>4 092</b>

AU 28/02/2015	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	1 417	1 417		
<b>TOTAL</b>	<b>1 417</b>	<b>1 417</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Au 28/02/2015	Garanties	Non Garanties	Total
Emprunt Auxifip taux fixe	5 613		5 613
Autres emprunts à taux fixe	10 215	903	11 118
Autres emprunts à taux variable	0	0	0
<b>Dettes financières auprès des établissements de crédit</b>	<b>16 255</b>	<b>903</b>	<b>15 977</b>
Dettes financières des contrats de crédit-bail	6 135		6 135
Autres dettes financières	7		7

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées en totalité d'emprunts à taux fixe. Le taux d'endettement à long terme s'élève à 68.25 % (Endettement à long terme plus d'un an – hors crédits baux / Capitaux propres : 13 441 / 19 747 = 68.07 %, contre 79.95% au 31/08/2014).

L'acte de prêt signé le 23 octobre 2013 relatif à l'acquisition des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE est assorti d'engagements financiers matérialisés par des ratios prudentiels (« ratio de levier », « ratio de Gearing ») qui entrent en application à compter de la publication des comptes consolidés du Groupe Moulinvest pour l'exercice clos le 31 août 2014.

Les ratios feront l'objet d'une estimation sur la base des comptes annuels établis pour l'exercice clos le 31 août 2015. Pour mémoire, au 31 août 2014, les ratios avaient été les suivants :

- Le Ratio de levier tel que défini à l'Article « DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DU CLIENT / Engagements financiers » du contrat, testé tous les ans, sur une base annuelle s'élevait à 3,17 ; et était à un niveau inférieur à : 3,5 ;
- Le Ratio de Gearing tel que défini à l'Article « DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DU CLIENT / Engagements financiers » du contrat, testé tous les ans, sur une base annuelle s'élevait à 1,17 ; et était à un niveau inférieur à : 1,5 ;
- Le montant cumulé des cessions d'actifs réalisées au cours de l'exercice tel que défini à l'article « DECLARATION ET ENGAGEMENTS DU CLIENT – Engagements de ne pas faire » du contrat s'élevait à 785 110 euros en valeur nette comptable ; et était à un niveau inférieur à 10% de la valeur brute de son actif immobilisé.

AU 31/08/2014	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	17 158	2 731	9 929	4 498
Emprunts en crédit-bail	6 090	1 328	3 969	793
Emprunts et dettes financières divers	7	7		
<b>TOTAL</b>	<b>23 255</b>	<b>4 066</b>	<b>13 898</b>	<b>5 291</b>

AU 31/08/2014	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	665	665		
<b>TOTAL</b>	<b>665</b>	<b>665</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Au 31/08/2014	Garanties	Non Garanties	Total
Emprunt Auxifip taux fixe	6 040		6 040
Autres emprunts à taux fixe	10 215	903	11 118
Autres emprunts à taux variable	0	0	0
<b>Dettes financières auprès des établissements de crédit</b>	<b>16 255</b>	<b>903</b>	<b>17 158</b>
Dettes financières des contrats de crédit-bail	6 090		6 090
Autres dettes financières	7		7

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées en totalité d'emprunts à taux fixe. Le taux d'endettement à long terme s'élève à 79.95 % (Endettement à long terme plus d'un an – hors crédits baux / Capitaux propres : 14 427 / 18 045 = 79.95 %, contre 84.41 % au 31/08/2013).

### 5.5.9. Provision pour engagement de retraite et autres provisions

	31/08/2014	Variation périodique	Virement	Dotations	Reprises	28/02/2015
Provision pour litiges	110			13	63	60
Provisions pour risque et charge y compris pour pension	1 268			55	144	1 179
Passif d'impôt différé	614			111		725
Ecart d'acquisition négatif	3 234				1 078	2 156
<b>TOTAL</b>	<b>5 226</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>179</b>	<b>1 285</b>	<b>4 120</b>

Les sociétés soumises à des engagements de retraite sont MOULINVEST, SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, France BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN et LIFECO CONSTRUCTION FRANCE. L'intégralité des engagements au 28/02/2015 a fait l'objet d'une provision. Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir cet engagement.

Une provision a été constituée dans les comptes de la société France BOIS IMPREGNES au 31/08/2014 pour 143 K€ afin de faire réaliser des travaux de désamiantage d'une toiture suite à un sinistre incendie survenu en février 2014 sur un silo de stockage de sciure sèche sur le site de Boisset-Lès-Montrond et ayant endommagé le bâtiment adjacent. Les conséquences financières de ce sinistre sont prises en charge par la compagnie d'assurance et la société a pris les dispositions nécessaires en phase avec la réglementation.

### 5.5.10. Litiges et passifs éventuels

La SCIERIE MOULIN a fait l'objet d'un contrôle fiscal lors de l'exercice clos au 31/8/2012. Les conséquences financières du contrôle ont fait l'objet au 31/8/2012, par prudence, de la constitution d'une provision pour impôts d'un montant de 47 k€ qui a été maintenue au 31/08/2014, compte tenu de la contestation en cours. La SCIERIE MOULIN a obtenu gain de cause récemment dans le litige qui l'opposait à l'administration fiscale. La provision a donc été reprise.

### 5.5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes

Le montant particulièrement significatif des dettes fournisseurs à la clôture s'explique par le cadre contractuel liant le groupe Moulinvest à ses fournisseurs de bois. L'accord entre les deux parties prévoit un paiement au fur et à mesure de la consommation des bois achetés sur pied.

Ainsi le processus de comptabilisation des achats de grumes est le suivant :

- Lors de la signature d'une convention d'achat avec les ONF (Offices Nationaux des Forêts), le montant prévu dans la convention est comptabilisé en achats, car la scierie MOULIN en devient propriétaire à cet instant. Cependant, la scierie ne paye les achats qu'au fur et à mesure de leur utilisation (au moment du sciage). Cela peut générer des délais de paiement de plus d'un an, entre le moment où le bois est acheté et celui où il est payé.

- Pour des achats à des particuliers, les délais de paiement sont de 90 jours au maximum.

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à des subventions d'investissement obtenues par les sociétés SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, IMMOBILIER DE VILLE et France BOIS IMPREGNES.

<b>AU 28/02/2015</b>	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande	73	73		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 552	9 552		
Dettes sur immobilisations	209	209		
Dettes fiscales et sociales	3 110	3 110		
Autres dettes	2 349	272		
Produits constatés d'avance	2 243	2 243		
<b>TOTAL</b>	<b>17 536</b>	<b>15 459</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>AU 31/08/2014</b>	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande	64	64		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 804	8 804		
Dettes sur immobilisations	405	405		
Dettes fiscales et sociales	2 300	2 300		
Autres dettes	272	272		
Produits constatés d'avance	2 369	2 369		
<b>TOTAL</b>	<b>14 214</b>	<b>14 214</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 5.6. Compte de résultat

### 5.6.1. Résultat d'exploitation

Le lecteur est invité à se reporter à l'analyse de la performance § 5.2.1

La répartition du chiffre d'affaires entre les différentes activités est faite dans le paragraphe 5.8.2.1

### 5.6.2. Résultat financier

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>28/02/2015</b>	<b>28/02/2014</b>
Revenus des participations		
Revenus de placements		
Escomptes obtenus	9	13
Produits de cession		
Ecart de conversion		
Reprises sur provisions pour dépréciation des VMP		132
Différences positives de change		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>145</b>

Les nombreux financements par crédits baux ont été retraités pour faire apparaître la charge financière supportée par le groupe. Ils sont distingués des intérêts des emprunts réels dans le tableau ci-dessous.

<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>28/02/2015</b>	<b>28/02/2014</b>
Intérêts bancaires	398	472
Intérêts sur crédit bail	121	117
Escomptes accordés	41	31
Perte de change		1
Charges nettes sur cession VMP		
Dotations financières		
Autres charges financières		
<b>TOTAL</b>	<b>560</b>	<b>621</b>

### 5.6.3. Détail des charges et produits exceptionnels

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>28/02/2015</b>	<b>28/02/2014</b>
Produits de cessions d'immobilisations	23	46
Quote-part de subvention	136	158
Autres opérations en capital		
Ecart d'acquisition	1 078	1 078
Profit sur report d'impôt		
Reprises sur provisions	201	50
Indemnité d'assurance	217	
Produits divers (Régularisations diverses et produits sur exercices antérieurs)	20	25
<b>TOTAL</b>	<b>1 675</b>	<b>1 357</b>

L'écart d'évaluation résulte de la valorisation à la juste valeur dans l'entrée dans le périmètre de consolidation, de certains éléments d'actif et de passifs apportés. Les appréciations à la juste valeur ont portés essentiellement sur le patrimoine immobilier, les stocks de produits finis, les provisions pour dépollution et la prise en compte des coûts de licenciements consécutifs au rachat de France BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINT AGATHE. L'écart d'acquisition constaté est de 5 511 k€ pour France Bois Imprégnés et 956 k€ pour la Scierie Sainte Agathe. Il a été choisi d'amortir ces 2 écarts sur une durée de 3 ans. L'impact sur le résultat exceptionnel au 28/02/2015 est de 1 078 k€.

CHARGES EXCEPTIONNELLES	28/02/2015	28/02/2014
Cession d'immobilisations	80	211
Ecart d'acquisition		
Perte sur report d'impôt		62
Malis sur cession d'action		
Dotation aux provisions pour risques	13	6
Dotation aux provisions pour litiges		
Coût de désamiantage	143	
Rappels d'impôts suite à contrôle fiscal		
Pénalités	2	
Charges diverses (Régularisations diverses et charges sur exercices antérieurs)	58	8
<b>TOTAL</b>	<b>296</b>	<b>287</b>

## 5.7. Autres informations

### 5.7.1. Effectif du groupe

	28/02/2015	%	31/08/2014	%
Cadres	27	16%	26	16%
A. M. et techniciens	22	13%	19	12%
Employés	26	15%	22	14%
Ouvriers	99	57%	94	58%
<b>TOTAL</b>	<b>174</b>	<b>100%</b>	<b>161</b>	<b>100%</b>

### 5.7.2. Impôts

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (K€)

L'impôt sur le bénéfice au compte de résultat comprend :

Ventilation	28/02/2015	28/02/2014
Impôts courants	134	27
Impôts différés	117	-11
<b>TOTAL</b>	<b>251</b>	<b>16</b>

Rapprochement entre charge d'impôt théorique et effective :

Ce rapprochement se présente de la façon suivante:

Montant de la différence	28/02/2015	28/02/2014
Résultat avant impôt	1 980	1 306
Taux normal d'impôt en France	33,33%	33,33%
Impôt théorique (A)	660	435
Impôt réel (B)	251	16
<b>Différence à expliquer (A-B)</b>	<b>409</b>	<b>419</b>

Eléments de rapprochement	28/02/2015	28/02/2014
Amortissement des écarts d'acquisition	359	359
Effets des différences de taux d'imposition		
Effets de la variation du taux (report variable)		
Résultats taxés aux taux réduits		
Pertes fiscales (antérieures ou exercice)	-113	-202
Dif. Permanentes résultat comptable/imposable	50	61
Dif. temporaires résultat comptable/imposable		
Imposition forfaitaire annuelle et impact intégration fiscale.	113	201
Crédits d'impôts		
Autres		
<b>Montant rapproché</b>	<b>409</b>	<b>419</b>

Le déficit de Immobilier de ville d'un total de 152 k€ a été activé en totalité compte tenu des perspectives de retour à une situation bénéficiaire.

### 5.7.3. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social.

Le résultat par action de base est le même que le résultat par action dilué.

RESULTAT PAR ACTION = 1 729 337 € / 3 048 704 = 0.567237 €

### 5.7.4. Parties liées

La SCI MARINE BIS est propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SARL IMMOBILIER DE VILLE. Celle-ci a édifié un bâtiment dans lequel MOULIN BOIS ENERGIE a installé, pour exercer ses activités, les machines et la chaîne de fabrication des granulés de bois dans lesquelles elle a investi. La charge de loyer correspondante est de 23 K€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 28 février 2015, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS s'élevant quant à elle à 109 K€.

La SCI MARINE BIS est également propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SCIERIE MOULIN, sur laquelle cette dernière a édifié une plate-forme de stockage. La charge de loyer correspondante est de 23 K€ dans la SCIERIE MOULIN au 28 février 2015, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS s'élevant quant à elle à 60 K€.

#### **5.7.5. Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires provisionnés pour les comptes au 28 février 2015 au titre de la mission de contrôle légal des comptes s'élève respectivement à :

SA MOULINVEST (dont revue des sociétés IMMOBILIER DE VILLE, SCI DE VILLE et SCIERIE DE SAINTE AGATHE) : 37 676 € HT

SAS SCIERIE MOULIN : 8 826 € HT

SAS MOULIN BOIS ENERGIE : 3 136 € HT

SAS FRANCE BOIS IMPREGNES : 7 500 € HT

#### **5.7.6. Rémunération des organes de direction**

Les organes de direction rémunérés dans le groupe consolidé sont le président de la SA MOULINVEST et les directeurs généraux de la SA MOULINVEST et de la SAS SCIERIE MOULIN.

Le total des rémunérations versé à ces organes s'élève à 140 000 € bruts.

#### **5.7.7. Frais de recherche et développement**

Le montant des frais de recherche et développement constaté en charge n'a pas été isolé au 28/02/2015.

#### **5.7.8. Evènements postérieurs à la date de clôture des comptes annuels**

Un sinistre matériel est survenu sur un équipement de production de la société France Bois Imprégnés (raboteuse) le 28 mai 2015. Ce sinistre a été déclaré auprès de la compagnie d'assurance et fait l'objet d'une couverture dans le cadre de la police multirisque de la société. L'expertise est actuellement en cours et la société met en œuvre tous les moyens humains et matériels à sa disposition afin de limiter l'incidence sur sa production.

#### **5.7.9. Ecart d'acquisition**

Le rachat des sociétés France BOIS IMPREGNES et SCIERIE STE AGATHE durant l'exercice clos le 31/08/2013, a généré la constatation d'un écart d'acquisition.

Les capitaux propres au 28/2/2013 ont fait l'objet des retraitements de consolidation suivants : annulation des amortissements dérogatoires, activation des crédits baux et annulation d'une valeur de fonds de commerce.

Il a ensuite été procédé à des évaluations en juste valeur des constructions et des stocks. Des charges directement liées à l'acquisition ont été déduites. L'impact de fiscalité différée a été pris en compte.

Il en est résulté des capitaux propres retraités, avec lesquels l'écart global a été calculé.

Il a été décidé, compte tenu des perspectives de développement attendues des 2 entités rachetées, de reprendre la provision pour acquisition des titres, sur une durée de 3 ans.

Au 28/02/2015, aucun ajustement de l'écart d'acquisition n'a été nécessaire.

Les écarts d'acquisition constatés sont les suivants :

**FRANCE BOIS IMPREGNES :**

Ecarts d'évaluation sur les constructions	459 K€
Ecarts d'évaluation sur les stocks	1 132 K€
Déduction des coûts de licenciement induits par le rachat	- 168 K€
Déduction de la provision pour dépollution	- 293 K€
Impôts différés sur les écarts	- 375 K€
Soit un écart total net de	<b><u>754 K€</u></b>

Calcul de l'écart d'acquisition :

Capitaux propres au jour de l'acquisition	8 327 K€
Retraitements et réévaluations	753 K€
Soit des capitaux propres retraités de	9 080 K€
Pour un prix d'achat (frais compris) de	3 569 K€
<b>ECART D'ACQUISITION SUR France BOIS IMPREGNES</b>	<b><u>5 511 K€</u></b>

**SCIERIE STE AGATHE :**

Ecarts d'évaluation sur les constructions	130 K€
Ecarts d'évaluation sur les stocks	2 K€
Impôts différés sur les écarts	- 44 K€
Soit un écart total net de	<b><u>88 K€</u></b>

Calcul de l'écart d'acquisition :

Capitaux propres au jour de l'acquisition	1 450 K€
Retraitements et réévaluations	88 K€
Soit des capitaux propres retraités de	1 538 K€
Pour un prix d'achat (frais compris) de	581 K€
<b>ECART D'ACQUISITION SUR SCIERIE STE AGATHE</b>	<b><u>957 K€</u></b>

ECART D'ACQUISITION TOTAL AVANT REPRISE

FRANCE BOIS IMPREGNES	5 511 K€
SCIERIE STE AGATHE	957 K€
<b>ECART TOTAL</b>	<b><u>6 468 K€</u></b>
Reprise prorata temporis de l'écart sur 3 ans	- 1 078 K€
Soit un écart d'acquisition net au bilan du 31/08/2013 de	<b><u>5 390 K€</u></b>
Reprise prorata temporis de l'écart sur 3 ans	- 2 156 K€
Soit un écart d'acquisition net au bilan du 31/08/2014 de	<b><u>3 234 K€</u></b>
Reprise prorata temporis de l'écart sur 3 ans	- 1 078 K€
Soit un écart d'acquisition net au bilan du 28/02/2015 de	<b><u>2 156 K€</u></b>

La période de reprise de la provision pour écart d'acquisition sur l'exercice clos le 28/02/2015 étant de 6 mois, il en résulte une reprise de provision de 1 078 K€.

#### **5.7.10. Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie.**

MOULINVEST a opéré le rachat de titres de la société SCIERIE MOULIN antérieurement détenues par des personnes physiques au cours du semestre pour un montant de 83 K€.

## 5.8. Information sectorielle

### 5.8.1. Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (K€)

	28/02/2015	%	28/02/2014	%
France	22 461	86,34%	19 282	85,04%
Europe	2 759	10,61%	2 727	12,03%
Amérique	125	0,48%	111	0,49%
Asie	29	0,11%	0	0,00%
Afrique	642	2,47%	553	2,44%
<b>TOTAL</b>	<b>26 016</b>	<b>100%</b>	<b>22 673</b>	<b>100%</b>

### 5.8.2. Segmentation par secteur d'activité (K€)

#### 5.8.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par activité

	28/02/2015	%	28/02/2014	%
<b>BOIS CONSTRUCTION</b>	12 274	47,18%	9 226	40,69%
<b>BOIS ENERGIE</b>				
Cogénération	2 072	7,96%	1 936	8,54%
Granulation	4 564	17,54%	5 009	22,09%
<b>IMPREGNATION</b>				
Poteaux	3 148	12,10%	3 075	13,56%
Décovert	2 573	9,89%	2 099	9,26%
<b>AUTRES</b>	1 385	5,32%	1 328	5,86%
(Dont Bois palettes)	992		955	
<b>TOTAL</b>	<b>26 016</b>	<b>100%</b>	<b>22 673</b>	<b>100%</b>

#### 5.8.2.2. Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité

	28/02/2015	%	28/02/2014	%
<b>BOIS CONSTRUCTION</b>	29 690	45,28%	30 250	47,67%
<b>BOIS ENERGIE</b>				
Cogénération	12 403	18,91%	12 403	19,54%
Granulation	7 715	11,76%	7 526	11,86%
<b>IMPREGNATION</b>	12 899	19,67%	11 579	18,25%
<b>AUTRES</b>	2 869	4,38%	1 703	2,68%
<b>TOTAL</b>	<b>65 576</b>	<b>100%</b>	<b>63 461</b>	<b>100%</b>

Parmi ces immobilisations, celles qui sont réalisés sur des terrains pris en bail à construction auprès de la SCI Marine Bis (société hors groupe), sont les suivantes :

- Par la société IMMOBILIER DE VILLE : 4 745 K€ de valeur brute et 3 693 K€ de valeur nette comptable.
- Par la scierie MOULIN : 148 K€ de valeur brute et 114 K€ de valeur nette comptable.

### 5.8.3. Ventilation du résultat par zone géographique (K€)

Le système d'information de la société ne permet actuellement pas de déterminer un résultat par zone géographique.

## 5.9. Engagements hors bilan

### 5.9.1. Droit individuel à la formation

Ce droit ayant été remplacé par le Compte Personnel de Formation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, cette information n'est plus fournie.

### 5.9.2. Engagements financiers donnés et reçus

- Engagements donnés

#### Moulinvest S.A.

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. 8 900 000 €  
Concernant cet emprunt, la SA MOULINVEST s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. jusqu'au terme du contrat.

La SA MOULINVEST a en outre autorisé l'affectation en nantissement de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE au profit d'AUXIFIP et OSEO.

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès du CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE LOIRE à hauteur de 330 000 EUR, en principal et accessoires

Le montant de la caution porte sur 50% de l'emprunt 120 478 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès du CREDIT COOPERATIF à hauteur de 750 000 EUR, en principal et accessoires 589 601 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 600 000 EUR, en principal et accessoires 461 859 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la CAISSE D'EPARGNE à hauteur de 710 000 EUR, en principal et accessoires 604 272 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 500 000 EUR, en principal et accessoires 412 591 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCI DE VILLE auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise 1 000 000 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par IMMOBILIER DE VILLE auprès du CREDIT LYONNAIS et de la SOCIETE GENERALE (initial : 645 000 €) 384 472 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 350 000 EUR, en principal et accessoires 294 353 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la BNP PARIBAS à hauteur de 350 000 EUR, en principal et accessoires 301 932 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 55 000 EUR, en principal et accessoires 40 076 €

Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par LIFECO auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 350 000 EUR, en principal et accessoires

Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par LIFECO auprès du CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE LOIRE à hauteur de 100 000 EUR, en principal et accessoires  
Le montant de la caution porte sur 50% de l'autorisation de découvert en principal, soit 50 000 €.

Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par TECHNICBOIS MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 100 000 EUR, en principal et accessoires

Blocage du compte courant MOULINVEST chez SCIERIE MOULIN, en garantie du financement d'un parc à grumes en co-baillage consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Banque Rhône-Alpes, la Caisse d'Épargne et la Banque Populaire Rives de Paris 1 000 000 €

Engagement de paiement et de poursuite de location par MOULINVEST pour le compte de la SCIERIE MOULIN : financement en crédit-bail en co-baillage pour un montant de 616 163 € HT consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise (ARKEA Crédit-Bail) et la Caisse d'Épargne (Natixis Lease). Les loyers restants à courir s'élèvent à 552 443 € (plus la valeur de rachat de 6 162 €).

Engagement de paiement et de poursuite de location par MOULINVEST pour le compte de la SCIERIE MOULIN : financement en crédit-bail en co-baillage pour un montant de 4 398 541 € HT consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Caisse d'Épargne, la Banque Rhône Alpes et la Banque Populaire Rives de Paris. Les loyers restants à courir s'élèvent à 3 849 594 € (plus la valeur de rachat de 43 986 €).

Engagement de paiement et de poursuite de location par MOULINVEST pour le compte de France BOIS IMPREGNES : financement en crédit-bail pour un montant de 323 087 € HT consenti par la Société Générale (Sogelease). Les loyers restants à courir s'élèvent à 297 270 € HT (plus la valeur de rachat de 2 950 € HT).

Engagement de paiement et de substitution par MOULINVEST pour le compte de la SCIERIE MOULIN : contrat de fourniture en énergie électrique signé le 9 décembre 2014 pour un montant de 56 924 € avec EDF.

## **Scierie Moulin S.A.S.**

Nantissement du fonds de commerce à hauteur de :

- En 1<sup>er</sup> rang, nantissement de 600 000 € au profit d'Arkea Banque pour un emprunt de montant nominal de 500 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 412 591 €.
- En 5<sup>ème</sup> rang, nantissement au profit de la Banque Rhône Alpes pour un emprunt de montant nominal de 201 250 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 102 480 €.
- 175 000 € en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, et nantissement de la souscription à 3% au capital de la société S.O.M.U.D.I.M.E.C., pour le Crédit Coopératif. Le total du capital restant dû sur l'emprunt correspondant s'élève à 62 029 €.
- 750 000 € en principal, intérêts et accessoires au profit du Crédit Coopératif. Le solde restant dû sur l'emprunt s'élève à 589 601 €.
- 710 000 € en principal au profit de la Caisse d'Épargne. Le solde restant dû sur l'emprunt s'élève à 604 272 €.

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. 3 248 000 €

Concernant cet emprunt, la SAS MOULIN s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. jusqu'au terme du contrat.

L'intégralité des actions que la SCIERIE MOULIN détient dans le capital de la société "MOULIN BOIS ENERGIE" est affectée à titre de nantissement pari passu, au profit de "AUXIFIP" et "OSEO".

## **Moulin Bois Energie S.A.S.**

A titre de garanties au profit d'AUXIFIP :

- Gage sans dépossession des équipements mobiliers,
- Cession de créances professionnelles à hauteur de 5 532 526 €.

Par acte sous seing privé du 30/06/2014, la SAS MOULIN BOIS ENERGIE a affecté en gage, au profit de la CAISSE D'EPARGNE AUVERGNE ET LIMOUSIN, un stock de 2 500 tonnes de granulés bois pour une valeur de 500 000 €.

## **S.C.I. de Ville**

A titre de garanties au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, dans le cadre de l'emprunt de 1 600 000 € souscrit par la SCI DE VILLE :

- Privilège de prêteur de deniers pour 1 500 000 €,
- Hypothèque complémentaire de 100 000 €.

Le total du capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 1 238 126 €.

## **S.A.R.L. Immobilier de Ville**

A titre de garanties, prises pour compte commun par la Société Générale, au profit d'un pool bancaire (Société Générale, Le Crédit Lyonnais, et HSBC), dans le cadre des emprunts de 3 473 353 € (capital restant dû au 28/02/2015 : 2 750 217 €) et 601 000 € (capital restant dû au 28/02/2015 : 384 472 €) souscrits par la SARL IMMOBILIER DE VILLE :

- Inscription d'hypothèque conventionnelle et en concurrence entre les banques, sur le droit au bail à construction et sur les constructions édifiées par la SARL IMMOBILIER DE VILLE, dans le cadre du bail à construction consenti par la SCI MARINE BIS sur une parcelle de terrain,

- Affectation hypothécaire, conférée par la SCI MARINE BIS, sur le terrain lui appartenant, objet du bail à construction susvisé,
- Cession des loyers perçus (loi Dailly) de la société MOULIN BOIS ENERGIE.

### **France Bois Imprégnés S.A.S.**

Hypothèque conventionnelle sur tènement immobilier : 250 000 € en principal, intérêts et accessoires au profit du CREDIT AGRICOLE. Le solde restant dû sur l'emprunt s'élève à 233 935 €.

- **Engagements reçus**

### **Moulinvest S.A.**

Participation en risque d'OSEO : garantie 80% sur l'emprunt OSEO de 1 500 000 €.

Délégation de garantie actif-passif, délégation de contrat d'assurance homme-clé Maurice MOULIN pour 750 000 €, respect de ratios consolidés de levier et gearing, nantissement des titres de FBI et SSA : 2 100 000 € en principal au profit des trois banques (Société Générale, Crédit Agricole Loire et Haute-Loire, et BNP Paribas). Le total du capital restant dû sur les emprunts correspondants s'élève à 1 741 782 €.

Garantie BPI France : 30% de l'encours de ce même emprunt de 2 100 000 €, soit 522 535 € au 28/02/2015.

### **Scierie Moulin S.A.S.**

Garantie OSEO à hauteur de 30%, pour un emprunt souscrit auprès du Crédit Coopératif, d'un montant nominal de 750 000 € 176 880 €

### **RAPPEL A TITRE INDICATIF DES CAUTIONS RECUES ET DONNEES AU 31/08/2014 (prochaine mise à jour au 31/08/2015) :**

Cautions bancaires reçues par la Société Générale pour diverses opérations (notamment coupes de bois) pour 470 997 €, à titre indicatif

Cautions bancaires reçues par le Crédit Agricole Loire Haute Loire pour coupes de bois : l'encours au 31/8/2014 est de 68 792 €.

Cautions données par ARKEA Banque pour la Scierie Moulin 238 088 €

### **France Bois Imprégnés S.A.S.**

Garantie donnée par Société Générale pour l'Office National des Forêts à hauteur de 110 000 €.



Z.A. de Ville  
43220 DUNIERES  
Tél. 04 71 61 70 02  
[www.moulinvest.com](http://www.moulinvest.com)